ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Port du masque

Question au Gouvernement n° 3203

Texte de la question

PORT DU MASQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door.

M. Jean-Pierre Door. Monsieur le Premier ministre, le coronavirus continue de progresser dans le monde et la France n'est pas à l'abri d'une reprise épidémique. Les manifestations récentes à Paris, à Nice et lors d'une rave-party dans la Nièvre, à côté de ma circonscription, réunissant 5 000 personnes, sans précautions, relèvent de la provocation et, je le dis, de la débilité sociale.

L'Académie nationale de médecine ainsi qu'une tribune signée par une quinzaine d'éminents médecins préconisent le port obligatoire du masque dans les lieux publics.

Dans mon rapport parlementaire sur le risque épidémique, je prônais le port obligatoire du masque pour limiter la paralysie de l'État.

M. Fabien Di Filippo. Oui, nous l'avions dit !

M. Jean-Pierre Door. Nos voisins ont déjà adopté une telle mesure. D'inutile en mars, le masque devient utile aujourd'hui si l'on en croit les déclarations du Président de la République.

Le groupe Les Républicains vous demande, monsieur le Premier ministre, de ne plus tarder et de ne plus tergiverser sur le port obligatoire du masque dans les lieux clos. Il y a urgence à l'imposer, dès ce week-end, pour éviter les manifestations à risque.

M. Pierre Cordier. Le Président de la République a parlé du 1er août !

M. Jean-Pierre Door. Dans le même temps, nous vous demandons d'accélérer le dépistage, car nous sommes loin des 700 000 tests par semaine promis. (Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé.* Je partage votre agacement face aux images de la rave-party dans la Nièvre et, de manière plus générale, face à toutes les situations dans lesquelles des centaines, voire des milliers de personnes sont regroupées sans aucune protection ni distanciation sociale, et mettent en péril toute la stratégie française de lutte contre le coronavirus *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM)*. La ministre déléguée à la citoyenneté, Mme Marlène Schiappa, s'est rendue sur place.

M. Fabien Di Filippo. Pour danser !

M. Pierre-Henri Dumont. Il fallait envoyer Castaner !

M. Olivier Véran, *ministre.* Nous avons distribué masques, gel hydroalcoolique et bons de la Caisse nationale d'assurance maladie pour effectuer des tests. La situation était extrêmement délicate, et je vous remercie de me permettre de l'évoquer.

S'agissant de la systématisation du port du masque dans les lieux clos, et demain de son obligation, un décret est en cours de finalisation. D'ici à lundi ou mardi, le port du masque sera généralisé.

M. Pierre Cordier. Dépêchez-vous !

M. Olivier Véran, *ministre.* La vigilance ainsi que l'esprit de responsabilité et de citoyenneté des Français peut s'exercer sans qu'il soit besoin de prendre un décret.

M. Bruno Studer. Absolument !

M. Olivier Véran, *ministre.* J'invite l'ensemble des Français à porter sans délai un masque dans tous les lieux clos, quels qu'ils soient, d'autant plus s'ils sont nombreux à y être regroupés, sans attendre la parution du décret et l'inscription dans le marbre de l'obligation.*(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM, ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.)* Mais je rappelle aussi que le port du masque ne suffit pas s'il n'est pas accompagné d'une protection contre la transmission par les mains. Il faut conserver de la distanciation sociale, se laver les mains, utiliser du gel hydroalcoolique, changer régulièrement de masque et le porter correctement.

M. Pierre Cordier. Vous avez dit le contraire en mars !

M. Olivier Véran, *ministre .* Il s'agit d'un travail de vigilance de tous les instants, absolument nécessaire, surtout à l'heure où certains indicateurs tendent à montrer que non seulement l'épidémie n'est pas terminée mais que çà et là des signes de résurgence du virus apparaissent – je pense à la Mayenne et à certains hôpitaux parisiens.

S'agissant des tests, nous atteindrons prochainement la barre des 400 000 ; nous sommes capables d'en effectuer bien davantage, jusqu'à 1 million par semaine s'il le fallait *(Exclamations sur les bancs du groupe LR)*.

M. Pierre Cordier. Vous êtes bien le seul à y croire !

M. Olivier Véran, *ministre .* Les laboratoires sont aptes à le faire. Nous invitons les Français qui hésitent à sauter le pas. Le Président de la République a annoncé qu'une ordonnance ne sera bientôt plus nécessaire. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Door
Circonscription : Loiret (4e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3203
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 juillet 2020
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juillet 2020